Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID: 057-215700766-20241002-2024_868C-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS	
15	13	8	

L'an deux mille vingt-quatre le 23 septembre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, Maire

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe

SIVEC Jean

VALANCE Bénédicte

MENEGHIN Gaël

IMMER Alain

OGER Isabelle THILL Céline WALLERICH Alain

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

GUINDT Philippe

REUTER Olivier

LISTE DES ABSENTS NON EXCUSES:

BRUN Jérôme

DEBAILLEUL Delphine

VIEIRA Christophe

Madame Isabelle OGER est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2024 – 868 Informations dans le cadre de la délégation générale au Maire

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n° 2020-487 du 04 juin 2020 et modifiée par la délibération n° 2022-678 du 07 décembre 2022 ;

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises en vertu de cette délégation ;

Le Conseil Municipal prend acte des décisions suivantes :

Engagement de dépenses

Fournisseurs	Objet	Date	Montant HT	Montant TTC
Daniel JAROSZ	Travaux de peinture portes de l'ancienne mairie à Gandren	11/09/2024	392.00 €	392.00 €

• Déclaration d'intention d'aliéner

Monsieur le Maire précise qu'une DIA (déclaration d'intention d'aliéner) est une procédure qui consiste à demander, en cas de vente d'un bien sur la commune, en zone urbaine, si la mairie est intéressée par ce bien.

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID: 057-215700766-20241002-2024_868C-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

Pour les DIA présentées ci-après, la commune renonce à son droit de préemption.

Date de réception	Référence Cadastrale		Adresse	Superficie	Prix de vente	Notaire	
-	Section	Parcelle		M²			
2024							
08/08/2024	22	112 et 210	6 rue du Luxembourg	644	342 000,00 €	Me LAURENT et PETIT	Cattenom
09/09/2024	5	268	5 rue Claude Seiter	495	168 300,00 €	Me LAURENT et PETIT	Cattenom

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 25 septembre 2024

Le Maire:

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le



